

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 25 MARS 2022

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (17)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Rémi BAUDOT, Chantal BURBAUD (à distance), Benjamin CLEMENT-AGONI, Bernard DAHY, Pierre DELENNE, Nelly DEVILLE, Céline DODIN (à distance), Dominique ETIENNE, Vincent FREY (à distance), Joël LE COZ, Sylvie MARCHESIN (à distance), Pierrick MERINO (à distance), Daniel POEDRAS (à distance), Joël POULAIN.

Membres excusés (2) / absent (1)

Fabrice LAPERGUE (pouvoir à Jean-Philippe STEFANINI), Yves BOEHM (pouvoir à Valérie BERGER-CAPBERN), Sylvine BROUTE.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN).

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI - Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en hybride ; Début de la réunion à 20h30, quorum atteint de 19 voix sur 20.

1. Approbation du CR du Comité directeur du 10 février 2022

Le compte-rendu du Comité directeur du 10 février 2022 est adopté à l'unanimité des représentés (18/20).

2. Approbation des décisions prises par vote électronique

Le Comité directeur valide les décisions prises par vote électronique :

- le soutien à la Fédération Ukrainienne de course d'orientation ;
- le budget relatif à la télédiffusion des championnats de France (Relais-Sprint à Argental en Corrèze et Relais de catégories à Risoul Hautes-Alpes. Un courriel sera adressé à l'organisateur du championnat de France de Relais-Sprint pour lui proposer de participer financièrement à la communication lors de cet évènement dans la mesure où aucun partenariat local n'a été proposé contrairement au championnat de France de relais de catégories ou un financement de 6000€ a été obtenu de la station de Risoul ;
- le budget de participation au Salon des Maires, avec l'objectif d'une communication plus ciblée auprès des collectivités territoriales en mobilisant ligues, comités départementaux et clubs, et en réfléchissant aux supports pour l'évènement.

3. Point Calendrier

Le Comité directeur valide, à l'unanimité, la demande de modification de courses des Nationales Sud-Est des 2 et 3 avril - 2 MD sur le domaine de la Chavade au lieu d'une MD sur ce lieu et d'une LD à la station de la Croix de Bauzon en raison de la neige trop abondante -.

Un challenge national des écoles de CO 2022 sera organisé fin août sur Vars. Un appel d'offre sera lancé pour la prise en charge de l'épreuve et la mise à jour cartographique.

Pour 2023, il sera, dès à présent, demandé au club organisateur des championnats de France LD et relais de catégories, 4601 Figeac Nature Orientation, s'il serait prêt à l'organiser.



Le club CCIO a donné son accord pour que O'France 2023 se déroule autour de Font-Romeu, sur les terrains Cerdagne et Capcir, en mettant les cartes à disposition, la mise à jour étant du ressort de la fédération, le club se chargeant des autorisations.

L'entraînement et le prologue seront pris en charge localement, l'organisation des 5 jours étant portée par la fédération avec appel à des bénévoles, membres associés ou prestataires. Le comité directeur valide la nomination de Valérie BERGER-CAPBERN comme chef de projet. Les dates restent à définir en collaboration avec les structures locales.

Le Comité directeur valide, à l'unanimité, à la suite des retours d'expertises favorables, les dossiers 2023 suivants :

- Nationales Nord-Est dans les Vosges
- Nationales Sud-Ouest dans les Landes
- Championnats de France LD et relais de catégories fin août dans le Lot, avec accord pour inverser les deux journées, relais et LD, en demandant aux organisateurs de prévoir des points de ravitaillement suffisants pour la LD au regard des conditions météorologiques à cette période

2 dossiers restent à expertiser pour 2023 :

- Championnats de France Relais-Sprint, Moyenne Distance et CFC dans l'Ain
- Championnats de France Nuit, Sprint et CNE en Charente-Maritime

Le nombre restreint de réponses n'a pas permis de mettre en place le projet de « Tour national urbain ». Les clubs s'étant manifestés sont en attente de retours. Il est donc nécessaire de trouver rapidement un chef de projet.

Dans le cadre du partenariat MAIF, la commission Développement Durable est sollicitée par le Comité directeur pour établir un fichier de suivi des actions et des critères pour leur organisation. En effet, il s'avère qu'un déplacement sur les événements est nécessaire pour cadrer (temps de parole des représentants MAIF, placement des banderoles...). Par ailleurs, le Président fera le point avec la MAIF à propos de la mise en paiement de la subvention 2021.

4. Préparation de l'Assemblée Générale

Le Président, informe de la nécessité de modifier la résolution relative aux titres de participation sur les contraintes médicales du fait du changement législatif avec la parution de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France. Le Comité directeur approuve la nouvelle formulation proposée.

Le Comité directeur prépare les réponses à apporter aux questions posées par les Ligues d'Ile-de-France, de Nouvelle-Aquitaine, du Grand Est et d'Occitanie.

- Pour donner suite à la question posée par la ligue Grand Est, il est proposé de mettre en place une possibilité de qualification directe des experts (titulaires et stagiaires) via leur ligue adressée au secrétariat fédéral à contact@ffcorientation.fr pour le championnat de France du format sur lequel ils ont officié. Le Comité directeur valide à l'unanimité.
- Pour donner suite à la proposition de la ligue Nouvelle-Aquitaine d'utiliser la dénomination licence « bénévole » en substitution de « dirigeant » il est proposé également de rajouter dans le texte de l'article la liste des fonctions que cette licence ne permet pas de remplir en s'appuyant sur la liste positive figurant pour toutes les autres licences après le texte « Elle donne accès ... ». Le Comité directeur valide à l'unanimité.

Fin du Comité directeur à 22h15.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

